

# Promouvoir la prescription des médicaments génériques : actions de l'Assurance Maladie

15<sup>ème</sup> Journée plénière  
OMÉDIT région Centre Val de Loire  
17 novembre 2016

# Plan

- 1- Plan de communication national 2016**
- 2- Actions incitatives auprès des prescripteurs de ville (ROSP)**
- 3- Actions auprès des établissements - plan ONDAM à l'hôpital**
- 4- Actions d'accompagnement renforcé**



# Plan

## **1- Plan de communication national 2016**

2- Actions incitatives auprès des prescripteurs de ville  
(ROSP)

3- Actions auprès des établissements - plan ONDAM à  
l'hôpital

4- Actions d'accompagnement renforcé

# Cibles et thèmes du plan :

- Cible : professionnels de santé et grand public.
- 5 thèmes :
  - Antériorité : 20 ans de recul
  - Efficacité et sécurité d'emploi
    - Bioéquivalence
    - Pharmacovigilance
  - Qualité
    - Toute la chaîne de production est surveillée
  - Enjeux économiques et sociétaux
    - 30 % moins cher
    - En moyenne 7 Mds d'euros d'économies en 5 ans
    - Permet la prise en charge de traitements innovants et onéreux (cancers, hépatite C)
  - Une pratique établie
    - Prescription en DCI, délivrance de médicament générique
    - Présents dans la plupart des domaines thérapeutiques y compris à l'hôpital.



# Sensibilisation des Médecins Généralistes

- Les supports :
  - Des outils conçus en partenariat avec le Collège de médecine générale
    - 2 Mémos médecins
      - sur la qualité des médicaments génériques
      - sur la bioéquivalence
    - 1 Mémo facilitant l'information médecin patient : « Médicament générique : un traitement sûr et efficace » ,
      - remis aux patients.
      - Répond à la plupart de leur question
  - Des outils mis à disposition et téléchargeables sur [ameli.fr](http://ameli.fr) :
- Les vecteurs de l'Assurance maladie:
  - Les visites des délégués de l'Assurance maladie (DAM)
  - 963 visites ont eu lieu en 2016 dans la région :

# Sensibilisation des Praticiens hospitaliers

↳ un « mémo de poche » spécifique :

↳ Point sur les bénéfices de la prescription en DC et dans le répertoire

↳ répertoire des médicaments génériques pour les classes thérapeutiques les plus prescrites en sortie d'hospitalisation

↳ Diffusion : Délégués de l'Assurance maladie





# Plan

1- Plan de communication national

**2- Actions incitatives auprès des prescripteurs de ville (ROSP)**

3- Actions auprès des établissements - plan ONDAM à l'hôpital

4- Actions d'accompagnement renforcé

# Des objectifs de prescriptions dans un cadre conventionnel.

- Des objectifs d'efficience des prescriptions incitant les médecins à prescrire dans le répertoire des médicaments génériques.
  - Prescription en DC obligatoire depuis le 01/01/2015
- Où trouver l'information de l'appartenance au répertoire des génériques ?
  - Site de l'ANSM : répertoire officiel des médicaments génériques,
  - Site Ameli.fr : mémo de l'Assurance Maladie sur les 5 classes de la rémunération à la performance et pour les seules molécules commercialisées.



# Une Rémunération sur objectif de santé publique (Rosp)

## Exemples d'indicateurs de la convention médicale

- Part des boîtes prescrites dans le répertoire des génériques :
  - Hypolipémiants : Statines (taux cible 97%)
  - Antihypertenseurs (taux cible 92 %)
  - Médicaments de l'incontinence urinaire (taux cible 94 %)
  - Médicaments pour le traitement de l'asthme (taux cible 86 %).
- Indice global de prescription dans le reste du répertoire

# Des économies substantielles attendues

## L'exemple des antidépresseurs en région CVDL

			Poids dans la classe thérapeutique.		Evolution
	2014	2015	2014	2015	
ANTIDEPRESSEURS INHIBITEURS SELECTIFS DE LA RECAPTURE DE LA SEROTONINE (SSRI)					
Nombre de boîtes	1 091 001	1 092 767	59%	59%	0,20%
Montant remboursé en euros	7 018 500	5 012 368	51%	46%	-28,60%

- Inscription au répertoire en juin 2014
- Moins 1.2 millions d'euros sur ce seul médicament en dépenses remboursées
- Part en médicament générique en 2015 : 80.3 %



# Plan

- 1- Plan de communication national
- 2- Actions incitatives auprès des prescripteurs de ville (ROSP)
- 3- Actions auprès des établissements - plan ONDAM à l'hôpital**
- 4- Actions d'accompagnement renforcé

### 3- Actions incitatives à l'hôpital - Plan ONDAM

- Comporte un volet de maîtrise des dépenses de pharmacie prescrites à l'hôpital et délivrées en ville (PHEV).
- Objectifs à respecter :
  - Taux national d'évolution des dépenses de PHEV < 4%  
et
  - Taux national cible de prescription de médicaments dans le répertoire des groupes génériques > 44% (pour 2016)
- Pour les établissements ne remplissant pas ces objectifs :
  - Contrat CAQOS (après avis ARS)



# ONDAM PHEV et médicaments génériques

## Ex. : PROFIL ETABLISSEMENT

Période de référence : année 2015

N°

### PRESCRIPTIONS DES MEDICAMENTS APPARTENANT AU REPERTOIRE DES GROUPES GENERIQUES\* (EN NOMBRE DE BOÎTES)

	Prescriptions de votre établissement		Prescriptions des établissements de votre catégorie	
	année 2015	année 2014	année 2015	année 2014
Nombre de boîtes remboursées de médicaments appartenant au répertoire des groupes génériques (princeps + génériques)	547 150	523 823	21 305 026	20 391 596
Nombre de boîtes génériques remboursées	371 734	328 247	14 087 781	12 300 763
Nombre de boîtes remboursées hors du répertoire des groupes génériques	670 384	648 508	27 274 887	26 114 206
Part des prescriptions des médicaments remboursés appartenant au répertoire des groupes génériques parmi l'ensemble des prescriptions PHMEV remboursées (en %)	44,9 %	44,7 %	43,9 %	43,8 %

Maladie

Service Médical  
Centre-Val de Loire

# Plan

- 1- Plan de communication national 2016
- 2- Actions incitatives auprès des prescripteurs de ville (ROSP)
- 3- Actions auprès des établissements - plan ONDAM à l'hôpital
- 4- Actions d'accompagnement renforcé**



## 4- Action d'accompagnement renforcé...

- ↳ Un suivi de l'usage de la mention « Non substituable »
- ↳ Un usage encadré par le Code de Santé publique (art L5125-23)
  - ↳ Raisons particulières tenant au patient.
- ↳ Moyenne constatée au plan national : 7.7 %
  - ↳ Hors médicaments à marge thérapeutique étroite
  - ↳ Âge des patients entre 6 et 75 ans
- ↳ Ciblage national des plus forts prescripteurs (toutes spécialités)
- ↳ Procédure d'analyse d'activité du médecin par le service médical de l'Assurance maladie.
- ↳ Conclusions portées à la connaissance du médecin avec rappel à réglementation le cas échéant.